

LA VOIX DES CONSOMMATEURS

Chiffres, analyses et décryptages

Éditorial

Économie



Felix Schneuwly, Head of Public Affairs

Malgré la loi sur les épidémies, le plan de pandémie et le rapport Zeltner, la crise du coronavirus nous a pris au dépourvu. Dès le début, le Conseil fédéral a dans l'ensemble bien réagi malgré le manque de données. Quant à savoir si l'impératif de rester chez soi était opportun alors que le taux d'infection tendait déjà vers 1, la question n'est toujours pas tranchée. Ceux qui justifient cet impératif par le nombre d'années de vie gagnées se trompent au même titre que ceux qui, suivant le même raisonnement, calculent le coût d'une telle année ou le plafond qu'elle ne devrait pas dépasser. Il ne s'agit pas d'un arbitrage entre santé et prospérité. La prospérité, plus que tout, est à l'origine de l'accroissement de notre espérance de vie et de notre qualité de vie. Or, l'une comme l'autre sont menacées par la COVID-19, que ce soit directement, ou indirectement sous l'effet de la crise économique.

Selon un scénario extrême développé par l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, une deuxième vague pourrait tuer au bas mot 5000 personnes si les jeunes adultes, en particulier, perdent de vue les recommandations de l'OFSP. Épidémiologiste à l'Université de Zurich et membre de la Swiss National Covid-19 Science Taskforce, Marcel Tanner ne table pas sur une deuxième vague généralisée à l'ensemble du territoire, mais plutôt sur l'apparition continue de foyers de contamination isolés, qu'il est possible de combattre efficacement. Rétrospectivement, il fait observer que «le fort recul du nombre de personnes décédées à la suite d'une infection à la COVID-19 est principalement dû aux mesures de base concernant l'hygiène des mains et la distanciation physique».

Dans cette édition, les contributions des experts Comparis sont entièrement consacrées à la crise du coronavirus. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Si tout le monde se met à épargner, l'économie va plonger

Qui économise quand il a, possède au besoin – ce proverbe empreint de sagesse profite actuellement à la Suisse. La Confédération peut certes puiser dans ses réserves pour maintenir notre économie en vie, mais les ressources financières helvétiques ne sont pas illimitées.

Frédéric Papp Du point de vue économique, la question se pose: quelle est l'option la plus chère? Laisser libre cours au coronavirus, ou tenter d'enrayer sa propagation avec des mesures drastiques – comprendre: le confinement de la population? En optant pour la seconde solution, les politiques ont porté un coup à l'économie mondiale, déjà affaiblie avant la pandémie. Conséquence: l'offre se tarit en raison de l'interruption partielle des chaînes de livraison. Dans le même temps, la demande est en repli.

Que la chute simultanée des courbes de l'offre et de la demande se poursuive, et les entreprises se verront confrontées à une crise de liquidité qui les mènera tout droit vers la faillite. Le spectre d'une crise se propagerait alors de l'économie réelle à l'économie financière. Les politiques et les banques centrales travaillent à contenir ce danger. Plans d'aide de plusieurs billions, baisses provisoires d'impôts, taux encore plus bas et monnaie hélicoptère sont censés permettre d'éviter une crise économique mondiale grave et durable.

Cela dit, les mesures de confinement prononcées sur la quasi-totalité de la planète portent leurs fruits, si bien que le coronavirus, d'une manière générale, perd de sa virulence. La vie économique reprend son cours, les frontières sont progressivement rouvertes. Il semblerait que l'économie mondiale s'en tire avec un bel œil au beurre noir. Espérons qu'une nouvelle vague ne submerge pas le globe et qu'un autre cygne noir ne fasse pas son apparition.

«Qui économise quand il a, possède au besoin.» En temps de crise, l'importance de ce proverbe populaire n'est plus à démontrer. Par rapport aux autres pays, la Suisse a été exemplaire dans son application, et dans le contexte

actuel, ce comportement rend service à la population. Des crédits ont déjà été approuvés pour 57 milliards de francs. D'après la grande banque suisse UBS, la Confédération peut s'endetter à hauteur de 140 milliards sans craindre de perdre son triple A, meilleure note de l'échelle des notations financières.

Les montants promis jusqu'à présent suffiront-ils pour sortir de la crise du coronavirus? Non: 14 milliards de francs supplémentaires ont été accordés rien que pour financer l'indemnisation du chômage partiel. Les crédits COVID-19 ne suffiront pas si le coronavirus se propage une nouvelle fois à travers le monde – mais la Suisse a d'autres liquidités pour traverser une période de vaches maigres prolongée.

Toutefois, l'économie suisse repose principalement sur la demande extérieure. Les États-Unis, l'Union européenne et l'Asie remplissent les carnets de commande de nos PME et de nos entreprises. Les plans de relance déployés à travers le monde ont donc une importance capitale pour notre économie. Lorsque la consommation mondiale marque le pas, les Suissesses et les Suisses le ressentent aussitôt dans leur porte-monnaie. Une réduction de la consommation va de pair avec une réduction du gaspillage des ressources, mais elle signifie également, par exemple, que des employés de Swiss vont perdre leur emploi ou que des restaurants vont devoir fermer. Il est donc juste et essentiel que les États ne lésinent pas sur les moyens. Tout aussi essentiel que de mettre de côté pendant les beaux jours, ce qu'une majorité de pays – à laquelle la Suisse, fort heureusement, n'appartient pas – a éhontément négligé ces dernières décennies.

«L'économie suisse repose principalement sur la demande extérieure.»

Frédéric Papp,
expert Argent



Coronavirus: les politiques de coupe budgétaire face à des vents contraires

À court terme, la crise du coronavirus ne conduira pas à une hausse des primes maladie. Une fois cette crise passée, le souci d'une meilleure sécurité de l'approvisionnement stimulera la hausse des coûts. Et comme nous sortirons tous un peu plus pauvres de la crise, mais pas en meilleure santé, la part du budget des ménages consacrée aux dépenses de santé montera en flèche.



Felix Schneuwly,
expert Assurance maladie

« Par précaution, le Conseil fédéral a visé plus loin que l'objectif et a réalisé une vaste enquête de terrain sur la surabondance et la pénurie de l'offre médicale, enquête qui est en cours d'évaluation par l'Obsan. »

Felix Schneuwly. Alors que l'heure était au confinement, les hôpitaux et les cabinets des médecins et des thérapeutes restaient quasiment vides, et ce pour trois raisons :

1. Le Conseil fédéral avait interdit les examens et les interventions non urgents jusqu'au 27 avril.
2. Les patients avaient la crainte – certains l'ont toujours – d'être infectés par le coronavirus en se rendant dans un établissement médical.
3. Depuis le début du confinement, les accidents du travail, de la route et de sport sont moins fréquents. Conséquence positive : les unités de soins intensifs ne sont pas saturées, ce qui laisse des places disponibles pour les patients atteints du coronavirus.

Le traitement des malades du coronavirus entraîne certes des coûts supplémentaires, mais la majeure partie de ces dépenses est destinée au renforcement des capacités. Ces prestations de mise à disposition ne se répercutent ni dans les tarifs des soins ambulatoires, ni dans ceux des soins stationnaires et doivent donc être financées par les cantons puisque les hôpitaux publics sont pratiquement les seuls à prendre en charge des malades du coronavirus. De plus, la facture des hôpitaux pour le traitement des patients atteints du coronavirus est réglée par les cantons et par les caisses maladie à hauteur de 55 % et de 45 % respectivement.

Par précaution, le Conseil fédéral a visé plus loin que l'objectif et a réalisé une vaste enquête de terrain sur la surabondance et la pénurie de l'offre médicale, enquête qui est en cours d'évaluation par l'Obsan, l'Observatoire suisse de la santé. J'y vois deux effets possibles :

- A) L'interdiction visant les examens et les opérations non urgents et la peur d'une infection ressentie par les patients conduira au second semestre à des retards de prise en charge et à une augmentation des coûts : les diagnos-

tics et les traitements repoussés devront être rattrapés et reviendront bien plus cher que si la consultation d'un médecin ou l'hospitalisation avaient eu lieu en temps utile.

- B) L'interdiction montre à quel point la consommation de la médecine était déconnectée des besoins réels avant ladite interdiction. Et pendant cette crise, les gens s'aperçoivent aussi qu'il n'est pas toujours obligatoire de courir chez le médecin ou à l'hôpital pour un oui ou pour un non.

Si l'effet B) a davantage de poids que l'effet A), les coûts augmenteront moins cette année que l'an dernier et, pour la deuxième fois consécutive depuis l'introduction de la LAMal en 1996, les primes maladie pour 2020–2021 n'augmenteront quasiment pas. Quand bien même, contrairement à mes pronostics, les coûts dépasseraient cette année ceux de l'an dernier en raison d'une seconde vague de patients qui pousserait les capacités à leurs limites, les caisses maladies disposent de huit milliards de francs de réserves pour couvrir ce pic. C'est précisément la raison pour laquelle elles existent : pour éviter que des effets ponctuels de ce genre ne se répercutent directement sur les primes. Si l'effet B) décrit plus haut a plus de poids que l'effet A), les coûts pourraient même baisser dans l'ensemble, malgré le coronavirus.

À l'heure actuelle, la Confédération, les cantons et les caisses se querellent sur les coûts des prestations de mise à disposition à l'intention des malades du coronavirus. Ce qui est clair, c'est que les caisses ne paient que pour les prestations médicales effectivement fournies. Si l'État ordonne le renforcement des capacités, il devra aussi en supporter le coût. Il faudrait donc que la Confédération et les cantons parviennent rapidement à un accord sur la clé de répartition des coûts.

Nous en savons encore relativement peu sur la manière dont le coronavirus (SARS-CoV-2) se propage. Malheureusement, les infections ne sont toujours pas mesurées de façon continue et uniforme sur l'ensemble du territoire au moyen de tests par échantillonnage, raison pour laquelle nous ne connaissons toujours pas le nombre de personnes qui, en Suisse, sont infectées par le coronavirus ou qui l'ont déjà été. Nous ne connaissons pas non plus le nombre de personnes qui ont déjà des anticorps et qui sont immunisées, ni combien de temps dure cette immunité. Compte tenu du manque de données disponibles et de la situation dramatique dans laquelle s'est trouvée l'Italie du Nord, en février et en mars, on ne pouvait même que craindre qu'un doublement des capacités d'accueil des patients atteints par le coronavirus ne suffise pas. Que ces capacités n'aient jamais été saturées doit donc être considéré comme une bonne chose.

Notre manque de préparation, y compris le mien, face à une pandémie comme celle de COVID-19 malgré la [loi sur les épidémies](#), malgré le [plan de pandémie](#) et malgré le [rapport Zeltner](#), traduit une défaillance crasse de l'État. Mais avant toute chose, nous devons commencer par unir nos forces pour surmonter cette crise. Les décisions doivent pouvoir être infléchies rapidement si la situation change. Ce n'est qu'une fois que cette crise sera derrière nous que nous pourrons en tirer les enseignements pour celles qui pourraient venir. Même en cas de manquements graves, le système de la concordance ne conduira pas à ce que le ministre de la Santé rende son tablier après la crise. Espérons aussi que personne ne servira de fusible. Bien au contraire, nous nous féliciterons d'avoir surmonté la crise à moindre coût comparativement aux autres pays. Les politiques responsables de la santé qui ont une approche

budgétaire feront face à de violents vents contraires. Les cantons ayant essentiellement délégué le traitement des patients atteints par le coronavirus aux hôpitaux publics, il y a fort à parier que la gauche ouvrira la chasse aux hôpitaux privés en Suisse romande.

J'espère qu'après cette crise, on n'assistera pas à un renforcement des idéologies dans le façonnement de la politique de santé mais bien plutôt, sur la base de la LAMal, à celui du pragmatisme caractéristique de la Suisse, de la responsabilité individuelle, de la solidarité et de l'équilibre entre institutions de santé publiques et privées. Ceux qui pensent devoir renforcer la main de l'État pour s'armer contre la prochaine crise se trompent, au même titre que ceux qui misent sur une plus grande ouverture du marché. La prochaine crise, c'est presque certain, sera tout autre. C'est pourquoi l'agilité doit être la compétence clé des cellules de crise, de sorte que l'on apprenne vite et que l'on corrige vite les erreurs commises.

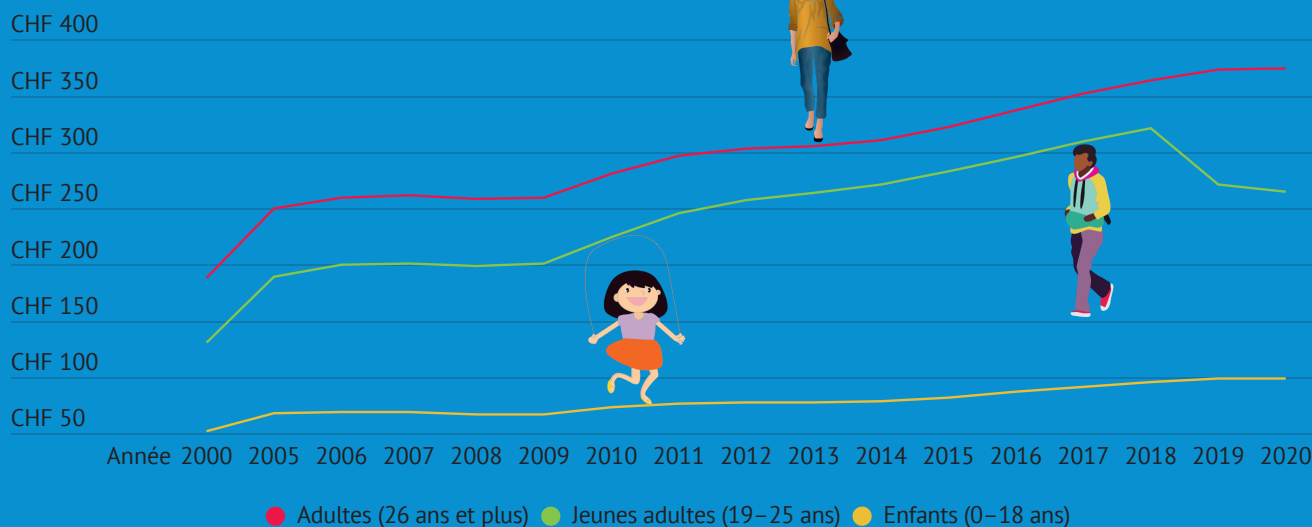
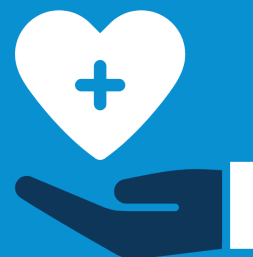
La menace à la sécurité de l'approvisionnement fait le fonds de commerce des protection-

nistes. L'agriculture et l'industrie électrique sont déjà passées par là. L'industrie de la santé devra elle aussi présenter la facture pour davantage de production en Suisse. Mais dans notre monde globalisé, ne nous faisons pas d'illusions: au début de la crise, nous n'avions pas suffisamment de capacités de test parce qu'un élément du kit aurait justement dû nous parvenir de l'Italie du Nord, et non pas de Chine ou d'Inde comme la plupart des principes actifs présents dans nos médicaments. Et comme il nous est impossible de prédire avec précision la nature de la prochaine crise, nous ne pouvons pas non plus savoir quelles réserves faire. Et faire des réserves pour parer à toute éventualité, même la Suisse, aussi riche soit-elle, ne peut pas se le permettre, encore moins si elle ressort appauvrie de la crise.

Indépendamment des leçons qui pourront être tirées de la crise du coronavirus, le Conseil fédéral et le Parlement devront mettre fin à leurs pratiques de micromanagement dans le cadre de la LAMal. La question de fonds porte sur la gestion des inputs par opposition à des incita-

tions visant les principes efficacité, adéquation et économicité (EAE) dans la médecine. Opérationnaliser les critères EAE au moyen d'ordonnances et les mettre en œuvre dans les conventions tarifaires est une approche plus pérenne que de limiter les autorisations de pratique pour les médecins, psychologues, etc. ou de fixer des objectifs de coûts. L'intégration des EAE aux conventions tarifaires pourrait se faire d'après un modèle où les médecins réaliseraient 80% des traitements en fonction des règles émises par leur association professionnelle, les 20% restants représentant une marge de manœuvre pour les exceptions justifiées. Le contrôle des factures exercé par les caisses maladie s'appuierait sur les directives médicales. Les médecins et les caisses qui viendraient à enfreindre les règles de manière répétée quitteraient le système de la LAMal. Plus efficace que d'infliger des amendes payées par les assurés, ce modèle devrait aussi s'appliquer aux médecins et aux hôpitaux, entres autres, qui ne contribuent que de manière limitée à assurer la transparence sur la qualité des prestations.

Caisses maladie : évolution des primes mensuelles moyennes



Source : Office fédéral de la santé publique

App de suivi des contacts : la Suisse gâche son avance technologique

Avec l'application SwissCovid, la Suisse prend la place de chef de file mondial dans la lutte contre la propagation du coronavirus au moyen d'outils numériques. Nous sommes le premier pays au monde à avoir développé une application reposant sur l'interface de Google et d'Apple pour le suivi numérique des contacts. Dès la fin de la phase pilote, le défi consistera à expliquer à la population les tenants et les aboutissants de cette application et à convaincre le plus de monde possible de l'installer.

Jean-Claude Frick. Après le recul du nombre de nouvelles infections, dont on peut se féliciter, les cantons doivent retracer chaque nouveau cas pour tenter de briser les chaînes de transmission. L'application de suivi des contacts peut apporter une aide précieuse dans la mise en œuvre de ce protocole chronophage. Lors de sa session extraordinaire, le Parlement a exigé que cette application de traçage soit soumise à une loi spécifique, laquelle loi n'a pas tant pour objet de régir la protection des données – assurée par le caractère facultatif du recours à l'application et par le développement en open source de cette dernière – que de mettre l'accent sur le volontariat. Ce texte doit en effet garantir que l'utilisation de l'application restera véritablement facultative. Ainsi, Migros ou Aldi ne pourront pas interdire l'entrée dans leurs points de vente aux personnes qui ne l'auraient pas installée.

La loi sur l'application de suivi des contacts sera débattue et votée pendant la session d'été des Chambres fédérales. Fin mai, l'OFSP a lancé un test quasi public de l'application SwissCovid.

Alors qu'il était encore affirmé à l'occasion d'une conférence de presse que le test n'était destiné qu'à une sélection de personnes, il s'est avéré peu de temps après qu'il était très facile d'installer l'application. Le cafouillage a certes donné lieu à une rectification depuis, mais il témoigne des ratés de l'OFSP dans sa communication sur cet outil de suivi.

Tandis que, conjointement avec les développeurs de l'éditeur de logiciels Ubique, les chercheurs des écoles polytechniques fédérales de

«L'application de suivi des contacts SwissCovid met la protection des données au premier plan et joue un rôle significatif dans l'interruption des chaînes de transmission.»

Jean-Claude Frick,
expert Télécom



Zurich (ETH) et de Lausanne (EPFL) mettaient les bouchées doubles pour finaliser l'application, les instances publiques n'arrivaient pas à suivre avec la communication.

Dès fin juin, lorsque l'application sera téléchargeable par tous, il sera de la responsabilité de l'OFSP, en tant qu'office fédéral compétent, de lancer une campagne de communication afin d'expliquer en quoi l'application peut aider à lutter contre le coronavirus sur le terrain. Une telle entreprise bénéficierait du recours aux services de l'agence de communication qui, depuis des mois, nous explique les mesures de lutte contre le coronavirus prises par le Conseil fédéral.

Le succès de l'application SwissCovid dépend d'une communication transparente et efficace, sans quoi cette application ne déploiera pas tous ses effets. Plus ses utilisateurs seront nombreux, plus le dispositif d'alerte contre de possibles infections sera efficace.

En plus de la loi sur l'application de suivi des contacts, c'est le maintien du salaire des personnes en quarantaine volontaire qui se joue à Berne. À partir du moment où l'application invite son utilisateur à rester quelques jours chez lui, le

maintien du versement de son salaire doit être garanti, faute de quoi l'application ne sera utilisée ou, plus précisément, ses recommandations ne seront appliquées que par celles et ceux qui peuvent se le permettre financièrement.

Avec ce projet de loi et la phase de test, le lancement de l'application a été retardé de plusieurs semaines.

La Suisse avait pris la place de chef de file mondial dans la conception et le développement de cette application. Dès le départ, elle a fait de la protection des données un principe fondamental. Même Google et Apple ont repris l'idée d'enregistrement décentralisé des données de suivi et intégré dans leur système d'exploitation (Android et iOS) des interfaces fondées sur ce concept. D'autres pays, comme l'Allemagne, ont fini par opter pour le «modèle suisse». Si d'autres pays reprennent «notre» concept d'application de suivi des contacts, il sera également possible à l'avenir d'utiliser cette dernière à l'étranger et d'échanger des données avec les utilisateurs des applications du pays en question.

Les politiques comme les développeurs ont donc encore du pain sur la planche.

140 000 000 000

La Suisse pourrait s'endetter à hauteur de 140 milliards de francs sans perdre son triple A, meilleure note de l'échelle des notations financières. Source: UBS.

COMPARIPEDIA

Fonctionnement de l'application de suivi des contacts

Dès le départ, l'application SwissCovid a été pensée pour fonctionner dans le respect du plus haut niveau de protection des données. Pour faire simple, disons qu'à l'aide du Bluetooth, l'application de suivi cherche d'autres smartphones sur lesquels elle est installée. Si deux appareils se retrouvent à moins de 2 mètres l'un de l'autre pendant plus de 15 minutes, ils s'échangent une clé anonyme, qui est stockée localement sur les deux appareils. Un test positif au coronavirus peut être signalé dans l'application. Via un serveur de l'OFSP, la clé anonyme est alors communiquée aux autres smartphones, qui la comparent aux clés locales des contacts tracés. En cas de concordance, une alerte est déclenchée. Le rapprochement des clés ayant lieu localement sur le smartphone, la protection des données est garantie sans interruption. De plus, les clés sont supprimées après un certain temps et aucune donnée relative aux déplacements de l'utilisateur ne sont sauvegardées. Les données stockées sur un serveur central sont ainsi bien moins nombreuses que dans le cadre d'une approche telle que celle adoptée en France – où toutes les données de suivi sont centralisées.

IMPRESSUM

Éditeur: comparis.ch,
Birmensdorferstrasse 108, 8003 Zurich

Conception: comparis.ch

Traduction: comparis.ch

Réactions: media@comparis.ch

www.comparis.ch